

Plan canicule

Les fortes chaleurs peuvent mettre en danger les personnes vulnérables. C'est pourquoi, chaque année, un plan canicule national est activé du 1er juin au 15 septembre.

Le CCAS de Saint-Marcellin se mobilise pour recenser dans un registre les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, vulnérables aux fortes chaleurs. Les Saint-Marcellinois peuvent s'y inscrire ou être inscrits par un proche au CCAS.

Contact : CCAS – 2 boulevard Riondel – 04 76 38 81 21